

**Assemblée générale
Fédération des Accueils extrascolaires du Canton de Fribourg**

**Procès-verbal de l'Assemblée générale de la Fédération des Accueils extrascolaires du
Canton de Fribourg**

Lieu et date de l'Assemblée générale :

Salle communales Matran, mercredi 2 mars 2011 à 20h00.

Participants : 18 selon liste des présences annexée, + 3 membres du Comité

AES représentés ayant le droit de vote : 8 (sur 16 membres actifs de la FAES)

Excusés : M. Stéphane Quéru, chef du SEJ, Commune de Cheyres, M. André Schibler, administrateur, cercle scolaire de Bulle-Morlon, M. Thierry Monod, Président AES « La Courte Echelle » (Sâles-Vaulruz), AES Hauterive

1. Accueil et ouverture

M. Lefort, Conseiller communal de Matran ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants. Il remercie la FAES de son travail.

2. Adoption de l'Ordre du jour

Mme Odile Meylan Bracchi présente l'ordre du jour de l'assemblée générale. Il est approuvé à l'unanimité, sans discussion.

3. Adoption du PV de l'Assemblée constitutive du 28 janvier 2010

Le PV est disponible dans la salle. Il est approuvé à l'unanimité, sans discussion.

4. Présentation des comptes 2010

Mme Geneviève Renevey présente les comptes 2010. Ils sont très positifs compte tenu d'un don et d'une aide de la LORO.

5. Rapport de l'Organe de contrôle

Mme Geneviève Tinguely de Farvagny, membre de l'organe de contrôle, présente le rapport de l'organe de contrôle et donne un préavis positif sur la tenue des comptes.

6. Approbation des comptes et décharge

Mme Geneviève Renevey soumet les comptes à l'approbation de l'assemblée générale. Les comptes sont approuvés et la décharge est donnée par l'assemblée générale, à l'unanimité et sans commentaires.

7. Rapport du Président

Le Président dresse un compte-rendu des activités du comité. Celui-ci a tenu 7 séances. Il s'est organisé, a travaillé à la mise au point des statuts, à la préparation du procès-verbal de

Assemblée générale Fédération des Accueils extrascolaires du Canton de Fribourg

l'assemblée constitutive, a ouvert un compte, préparé le forum d'information du 11 mars 2010, a participé à des procédures de consultation (normes et recommandation du SEJ sur les structures d'accueil, projet de LStE), a traduit les statuts en allemand, fait de la recherche de fonds, préparé la prise de position de la FAES sur le projet de LStE en organisant une soirée d'information et de débats, développé le projet de site web, participé à différentes manifestations (colloque ATE, 20 ans de la Fédération des crèches, Pédibus, Poids corporel sain).

8. Révision des statuts

Odile Meylan Bracchi lit les propositions de modifications des statuts (copies disponibles dans la salle) et explique la motivation de chaque proposition de modification.

Article I : modification du nom de la fédération : Fédération Fribourgeoise des Accueils Extrascolaires » motivée par l'absence de disponibilité du nom de domaine correspondant à l'abréviation du nom actuel de la fédération, nécessaire pour l'enregistrement du site web.

Article VI.2.7 : rapport du vérificateur des comptes => rapport de l'organe de contrôle : motivé par un besoin de cohérence avec les autres dispositions des statuts

Article VI.3.1.2 : Les membres du Comité sont élus « parmi les membres actifs » et de leur « représentativité » => « sur la base de leur connaissances » : motivé par la nécessité d'assouplir les conditions d'éligibilité au comité.

Article IV.4.1 : échéance des cotisations 31 janvier => 31 mars : modification de la date d'échéance motivée par la période de l'assemblée générale (début d'année civile)

VII.2.1 : cotisation annuelle des membres actifs CHF 150.- => 50.- : motivé par l'excellente situation financière de la fédération et le souci de favoriser les adhésions.

VII.2.2 : cotisation annuelle des membres de soutien (personnes physiques) CHF 50.--=> 20.- : même motif que ci-dessus. Renvoi de la cotisation concernant les collectivités à un nouvel article II.2.3 et réduction de la cotisation annuelle CHF 300.--=> 100.-

Les participants ont pris note d'une erreur de numérotation figurant dans les statuts auquel il est remédié.

Les modifications des statuts sont approuvées à l'unanimité.

9. Elections au Comité

Suite à la démission de M. Pascal Kaempfen, Directeur de l'AES Le Bosquet à Givisiez, le Comité a cherché des candidats représentatifs des différents district et langues du canton. Se présentent

- M. Hugo Raemy, professeur école secondaire, directement concerné par le système alémanique de « Mittagstisch », député, Morat
- Mme Monique Goumaz-Renz, enseignante et députée, intéressée par les questions familiales, Courtepin
- Mme Nicole Lehner-Gigon, formation d'animatrice d'école enfantine, responsable école maternelle, députée, intéressée par les AES, Massonnens

Les candidats sont élus par acclamation.

10. Programme d'activités 2011

Mme Meylan Bracchi présente le programme d'activités 2011.

Le SEJ indique qu'il a également un projet de méthodologie pour créer un AES et propose à la FAES de croiser les données avec le SEJ.

Assemblée générale
Fédération des Accueils extrascolaires du Canton de Fribourg

En ce qui concerne les thèmes de forums de la FAES, le SEJ propose le programme « Poids corporel sain ».

Moyennant ces commentaires, le programme est approuvé à l'unanimité.

11. Présentation et approbation du Budget

Mme Geneviève Renevey présente le budget. Il tient compte de la modification des cotisations approuvée dans le cadre de la révision des statuts.

Le budget ainsi adapté est approuvé à l'unanimité.

12. Divers

Mme Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat, Direction de la Santé et des Affaires sociales, intervient pour remercier tant le Conseil communal de Matran pour son soutien en faveur de l'AES de Matran, que les membres de la FAES pour leur engagement en faveur des AES du Canton.

Mme Demierre dresse un tableau de l'évolution scolaire dans le Canton de Fribourg (introduction de la 2ème année enfantine) et de l'organisation des familles, qui entraînent une nouvelle acceptation du rôle des parents. Pour concilier vie professionnelle et familiale, il faut faire preuve de combativité et d'inventivité. Les défis sont nombreux et le développement des AES permet de fournir des solutions aux besoins d'accueil des enfants scolarisés. De 46 AES en 2009, on est passé à 50 AES en 2010 et des projets devraient aboutir à l'ouverture de 10 nouveaux AES en août 2011. Le SEJ travaille actuellement à une récolte des données concernant les Mittagstisch.

Mme Demierre indique également que le Conseil d'Etat va prochainement adopter la nouvelle LStE, qui permettrait un programme d'impulsion financière analogue à celui de la Confédération. Les nouvelles Directives sur les structures d'accueil extrascolaires sont entrées en vigueur au 1^{er} mars 2011. Elles sont en phase de test et pourront être révisées, notamment sur la base de la nouvelle LStE.

Mme Demierre conclut en adressant ses remerciements à tous les professionnels et bénévoles qui travaillent à l'accueil des enfants.

M. Pascal Kaempfen, démissionnaire du comité, présente ses remerciements et ses félicitations au Comité pour l'ampleur du travail effectué.

Le SEJ remercie le comité pour le soutien apporté aux nouveaux projets.

M. Lefort invite les participants à une partie plus récréative de la soirée.

La séance est close à 22 heures.

Pour le Comité

Annexes :

- liste des participants
- proposition de modification des statuts
- budget 2011
- comptes 2010
- liste d'activités 2011